



1^{er} MAI : MOBILISER ET RASSEMBLER POUR OBTENIR LE PROGRÈS SOCIAL, SEULE SOLUTION POUR COMBATTRE L'EXTRÊME-DROITE ET LE LIBÉRALISME !

Le premier tour des élections présidentielles nous a apporté un résultat surréaliste qui va littéralement dynamiter le paysage politique français et vient souligner la décrépitude de ce régime de monarchie présidentielle qu'est la 5^e république avec un affaiblissement démocratique sans précédent.

Le résultat final de cette première phase électorale plonge nombre de salarié(e)s dans la perplexité face à un choix plus que compliqué à faire. Car il va falloir choisir...

Entre un candidat « opportuniste », ancien banquier d'affaire, ancien ministre des Finances et initiateur de lois antisociales, dont la loi « Travail » et la fameuse loi Macron. Adoubé par le Medef et son président Gattaz, financé par les grands patrons des banques et des médias, celui qui veut poursuivre la casse des services publics et la destruction par ordonnance du code du travail.

Ou une candidate d'extrême-droite qui porte l'héritage nauséabond de son père, la haine de l'autre et du repli sur soi comme valeurs principales de son programme politique et qui bafoue tous les jours la devise de notre République « liberté, égalité, fraternité » en mettant en avant sa « préférence nationale ». Celle qui prône une politique des plus libérales où le maître mot reste l'exploitation du peuple par le capitalisme, peut-être plus « national » que les autres, mais un capitalisme pas moins avide de dividendes et de destructions sociales.

Notre syndicalisme, fondamentalement attaché à la solidarité et à la fraternité entre tous les travailleurs de tous horizons et de tous statuts, a combattu et combatta toujours avec véhémence le poison xénophobe et antisocial de la division du monde du travail qu'incarne le FN ! Jamais, un tel parti ne doit accéder au pouvoir !

Notre syndicalisme, fondamentalement attaché à la solidarité et à la fraternité entre tous les travailleurs de tous horizons et de tous statuts, a combattu et combatta toujours avec véhémence le poison xénophobe et antisocial de la division du monde du travail qu'incarne le FN ! Jamais, un tel parti ne doit accéder au pouvoir !

La mobilisation sociale est la meilleure réponse pour faire entendre nos revendications porteuses d'un changement de société, d'espoir basé sur le progrès, la justice sociale, la paix et la fraternité entre les peuples.

Le 1^{er} mai 2017, nous devons plus que jamais, toutes et tous, être présents dans la rue pour lancer un signe fort à l'oligarchie libérale et à la bête immonde. Il nous faut envoyer le message retentissant d'un monde du travail qui ne se laissera pas berner, ni par des idéologies rétrogrades, ni par des promesses démagogiques aussi floues que dangereuses pour son avenir.

Partout en France le 1^{er} mai doit être un moment fort pour porter nos exigences en matière de progrès social :

- **Revaloriser les salaires à 1 800 euros, les pensions et les minima sociaux,**
- **Contrôler les aides publiques pour développer une réelle politique industrielle,**
- **Contraindre à des alternatives aux licenciements par la mise en place d'une Sécurité Sociale Professionnelle et de nouvelles obligations pesant sur les actionnaires,**
- **Abaisser le temps de travail à 32 heures pour tous sans perte de salaire,**
- **Rétablir la retraite à 60 ans avec une garantie de pension alignée à minima sur le SMIC réévalué,**
- **Développer les politiques publiques et les moyens des services publics,**
- **Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux...**

Ce 1^{er} mai doit devenir pour tous les travailleurs de nos industries, l'affirmation de notre opposition au libéralisme et au fascisme et le début d'une période cruciale dans l'expression de nos revendications pour un vrai progrès social dans notre pays et dans le monde.

Le 1^{er} Mai, tous dans la rue avec vos syndicats Filpac CGT !

CEN DU 30 MARS 2017

RAPPORT INTRODUCTIF

En axant sa politique revendicative sur l'urgence d'une reconquête industrielle, la CGT veut mettre un terme aux stratégies patronales de régressions sociales.

La réussite des assises de l'industrie du 22 février enclenche une dynamique dans nos secteurs, notamment au travers des actions du 21 mars.

Nos bases se sont saisies de cette initiative en organisant des grèves, des rassemblements, des manifestations, des prises de parole, des conférences de presse... afin de sensibiliser la population sur l'enjeu d'une industrie au service de l'économie et du social dans les territoires.

Cette reconquête de l'industrie est largement occultée dans la campagne présidentielle. D'ailleurs, cette campagne centrée sur les affaires judiciaires et polluée par les sondages fait ressortir la nature antidémocratique de nos institutions. Les travailleurs peuvent-ils se résoudre à un choix « utile » pour un « adorateur de la mondialisation libérale » comme seul moyen de s'opposer à l'extrême droite ?

Aujourd'hui, nous constatons une recrudescence des luttes engagées dans nos secteurs.

Les sites Arjo de Bessé-sur-Braye et de Crève-Cœur ont débrayé le 21 mars pour participer au rassemblement organisé devant leur usine en présence de la presse.

Le même jour, les salariés de Wizernes et de Stora Enso se sont retrouvés autour d'un barbecue devant le TGI de Lille pour dénoncer et démontrer l'entente illicite entre ces groupes du papier en vue d'empêcher le redémarrage des activités de ces usines.

Egalement en lutte pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail... les salariés de l'imprimerie Sud-Ouest Etiquettes Bordeaux ont obtenu des avancées sociales significatives. DS Smith Nantes poursuit la grève pour les salaires, engagée en début de semaine. Le CEN peut décider l'envoi d'une motion de soutien.

Les camarades d'AR Carton à Cholet ont débrayé pour défendre leur pouvoir d'achat et leur dignité.

Oberthur Fiduciaire a été en grève du 9 au 14 mars pour les conditions de travail et de rémunération, soutenu par les syndicats locaux dont Ouestmédias-com-CGT.

De nouvelles bases viennent ainsi de se créer dans nos champs professionnels dont Ondulys à Saint Quentin, Smurfit à Étampes et Brétigny.

Les Vélip' ont débrayé et se sont rassemblés devant la Mairie de Paris pour la défense de leur emploi le 28 mars face au risque de changement de prestataire. Cette lutte ne fait que commencer.

Les porteurs de presse des *Echos* sont dans une situation similaire. Les salariés s'opposent à la remise en cause de leur emploi en cas de nouveau prestataire.

Les camarades de l'imprimerie MOP à Vitrolles continuent leur combat pour l'emploi et ont obtenu un sursis au Tribunal de commerce.

Au Tribunal de commerce de Rouen, nos camarades de *Paris-Normandie* ont réussi à virer le candidat à la reprise Rossel, alors que celui-ci veut licencier massivement nos camarades de *la Voix du Nord*.

D'ailleurs, à *la Voix du Nord*, la lutte pour l'emploi continue.

Notre syndicalisme de classe FILPAC permet de répondre aux besoins de s'organiser dans la CGT. De nouvelles bases viennent ainsi de se créer dans nos champs professionnels dont Ondulys à Saint Quentin, Smurfit à Étampes et Brétigny. Nous soutenons également l'action de nos camarades retraités de ce jour et celle des travailleurs sans papiers de Rungis en grève depuis 17 jours pour leur régularisation.

Les conquêtes sociales en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail... passent obligatoirement par la lutte. En Guyane, les salariés, la population et les syndicats sont en grève pour dénoncer notamment la dégradation continue de leurs conditions de vie et de travail, l'insécurité, le taux de chômage qui atteint 22 %, le manque d'infrastructures, le système de santé défaillant, etc.

Lassée des promesses non tenues, la Guyane est figée par l'ampleur de la grève depuis le 27 mars.

Avec la CGT, nous exprimons notre soutien aux salariés Guyanais et à leurs organisations syndicales qui attendent l'ouverture de réelles négociations avec le ministre et le gouvernement.

En France, la négociation ne se porte pas mieux face à un Medef et un patronat insatiables qui utilisent « l'agent orange » pour les aider à désherber le champ social.

Par exemple, la proposition de texte issu de la négociation assurance chômage du 28 mars constitue une charge sans précédent contre les travailleurs précaires, les seniors, et surtout les femmes car elles sont plus concernées par les temps partiels.

Ce projet prévoit notamment 470 millions d'euros d'économies annuelles sur le dos des travailleurs précaires et 400 millions d'euros économisés sur les seniors.

Concrètement, la borne d'âge de 50 ans à partir de laquelle les droits sont prolongés de 24 à 36 mois actuellement, va être repoussée avec deux paliers :

- de 50 à 52 ans, 40 000 chômeurs perdent 12 mois,
- de 52 à 55 ans 40 000 autres perdent six mois.

Le CEN devra se prononcer contre ce texte qui risque d'entériner un nouveau recul social après la loi Travail.

Le refus de cet accord confirme notre orientation consistant à se battre pour l'emploi sans se laisser leurrer par des promesses de valises dont l'issue certaine est l'incertitude du chômage. Et maintenant, place aux débats. •

CEN DU 30 MARS 2017

LE CEN RÉUNI A ADOPTÉ À LA MAJORITÉ :

- À partir de septembre, les CEN se dérouleront tous les deux mois sur deux jours, et si l'actualité le nécessite, des réunions téléphoniques seront organisées ;
- Le Comité Général de la FILPAC CGT sera organisé à Rennes en mars 2018
- Congrès de l'UFICT-LC du 15 au 17 novembre 2017 avec une participation de la direction fédérale tant dans sa préparation que dans sa tenue ;
- Rappel dans le cadre de la démarche fédérale concernant les industries graphiques : tenue le 18 mai prochain des deuxièmes assises avec pour objet les métiers de la filière du Livre ;
- Présentation du plan d'action Labeur 2017 (document joint p. 4)
- Il est adopté la déclaration sur la réforme des retraites suivantes :

DÉCLARATION DU COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL DE LA FILPAC CGT DU 30 MARS 2017

- L'accord du 30 octobre 2015 sur les régimes complémentaires AGRIC/ARRCO impactera dangereusement le système des retraites par répartition à compter du 1^{er} janvier 2019.
- Les conséquences instaureront un régime unifié fonctionnant à cotisations définies calqué sur le système suédois. Il aura vocation à équilibrer ses comptes sans augmenter ses ressources par des mesures portant exclusivement sur l'âge de départ en retraite et sur les montants des prestations.
- Non seulement, le niveau des pensions décrochera par rapport aux salaires de fin de carrière mais, en plus, il autorisera dès janvier 2019 la baisse des pensions d'une année sur l'autre pour les pensions liquidées avant janvier 2019.
- L'application de telles mesures dans les régimes complémentaires donneraient aux pouvoirs publics la légitimité de l'appliquer à l'ensemble des régimes de retraites.
- Voilà pour les conséquences sur le fond puisque d'un système par répartition à prestations définies telles qu'établies en 1947, un risque certain de généralisation existe pour tendre vers un système par répartition à cotisations définies.
- La disparition de l'AGIRC donnera l'opportunité au MEDEF d'en finir avec le statut des cadres et assimilés puisque l'AGIRC impose aux professions les niveaux de classifications à partir desquels les entreprises doivent affilier leurs salariés au régime des retraites des cadres.
- Non seulement avec l'accord 36% des cadres à bas salaires perdront 2089€ annuellement pour une carrière complète cotisée à la Garantie minimale de points (GMP), mais la perte de ressources induite par la disparition de la cotisation GMP et les points acquis seront compensés par une Contribution d'Equilibre Technique versée par tous les salariés.
- En résumé, la baisse programmée des pensions renverra la population des cadres vers la capitalisation, anéantissant ainsi le travail des camarades de la CGT. Le projet de 1947 avait créé l'AGIRC afin d'intégrer les 210 000 cadres de l'époque dans la Sécurité Sociale malgré leurs réticences. Conscients que, dans le cadre de la reconstruction de la France, cette population allait évoluer, nos camarades ne pouvaient accepter que cette population se désolidarise de la Sécurité Sociale sous peine d'anéantir le projet.
- Seuls les salariés et les retraités supportent l'intégralité de l'addition à hauteur de 5 milliards quand les employeurs ont vu leur hausse de cotisations patronales compensée par une baisse de leurs cotisations au financement de la branche accident du travail/maladie professionnelle sans pour autant équilibrer les comptes des régimes de retraite complémentaires.
- La direction de la FILPAC CGT appelle tous ses syndicats à construire un rapport de force pour faire échec à ces attaques récurrentes de nos régimes de retraite solidaire. •

Plan d'action **Labeur** 2017



Dans le cadre de la « convention collective nationale de l'imprimerie et des industries graphiques », les organisations syndicales et patronales se sont entendues pour signer, le 23 novembre 2015, un accord de branche ayant pour titre « Dialogue social et revitalisation des bassins graphiques dans la branche des Imprimeries de Labeur et des Industries Graphiques ».

La FILPAC CGT qui doit absolument intensifier son action dans la branche du Labeur et des Industries graphiques en développant son implantation syndicale, est tenue d'utiliser les moyens financiers conséquents mis à disposition des organisations syndicales par les termes de cet accord. Il est impératif que cet enjeu du développement de la CGT dans ce secteur d'activité, déjà évoqué à plusieurs reprises au Bureau Fédéral, soit relevé collectivement, notamment par les représentants des syndicats régionaux de la FILPAC CGT. Le collectif labeur a donc décidé, sous l'égide du secrétariat fédéral et aidé par les membres du bureau fédéral, **de lancer une campagne de visites de nos syndicats en régions.**

Des dates ont d'ailleurs déjà été programmées pour l'année 2017 :

- 10 mai : Région Aquitaine ;
- 23 mai : Région Est ;
- 27 juin : Région Bretagne ;
- 12 septembre : Région Centre ;
- 12 octobre : Région Sud-Est.

Ces assemblées régionales, qui ont pour but premier de reprendre contact avec nos bases, permettront également





DEUXIÈMES ASSISES DES MÉTIERS DE L'IMPRIMERIE

LES SALARIÉS, ACTEURS DES CHANGEMENTS
DU SECTEUR DE L'IMPRIMERIE POUR
UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

MONTREUIL
16-11-2017
DÉBATS
RENCONTRES
Salle du CCN

Avec le soutien du **Fonds Social Européen**

Programme disponible sur
www.filpac-cgt.fr

de mettre en place des Commissions paritaires régionales à l'Emploi et à la Formation professionnelles. Ces CPREFP ont notamment pour objectif de créer des « bourses à l'emploi », outil destiné à aider les salariés des entreprises de Labeur à avoir la possibilité de se former et de se repositionner dans les différents métiers de la branche et/ou des branches connexes.

Pour traiter précisément des questions de protection sociale et de formation, nos partenaires des organismes sociaux que sont le Groupe LOURMEL (prévoyance, retraite et complémentaire santé) et l'AGEFOS PME CGM (formation professionnelle) seront également invités à nos assemblées.

Ces initiatives devraient permettre d'étoffer sensiblement le Collectif Labeur et son action afin d'améliorer encore son fonctionnement en répartissant les différentes responsabilités et mandats attachés à la Filpac-Cgt. Elles permettront également de préparer les conclusions de **la deuxième partie des « Assises des métiers de l'imprimerie »** prévues pour se tenir le 16 novembre 2017. •